RELEVÉ DE CONCLUSIONS 2022-2023 Conseil d'école n°3

École élémentaire Les Carrois

9 rue Colonel Clère

21121 FONTAINE LES DIJON

03 80 56 16 43

Date: Mardi 13 juin 2023 **Durée**: 2 heures (17h30 - 19h30)

Lieu de réunion : classe de CM1 (rdc) École élémentaire LES CARROIS

Assistaient :

Les enseignantes: Mmes Mougenot, Guique, Bartoletti, Goguillon, Joly et Demorat

Les représentants des parents d'élèves: Jennifer Albin Waxin, Marion Voisot, Pauline Benazzouz et Marion

Munier

Célestine Gutierrez, directrice UFCV par interim (remplaçante de Mme Trahand)

Excusés : Mmes Géraldine Maugain, M. Ferrieu, Mme Rostaing Puissant

Excusé : aucun représentant de la municipalité

Ordre du jour :

- * Effectifs rentrée 2023
- * Règlement intérieur
- * Bilan coopérative
- * Projet ATE / Labellisation E3D
- * Sécurité routière
- > * Demande de travaux
- > * Projets, sorties et participations à différentes animations
- * Dates à retenir
- * Questions des parents

Relevé de conclusions (points abordés - actions décidées - documents élaborés) :

* Prévision effectifs rentrée 2023 : 122 élèves soit 24,4 en moyenne par classe

CP: 21	CM1: 27
CE1: 26	CM2:25
CE2:23	

* Règlement intérieur

Je propose 2 modifications dans le règlement intérieur : en effet, les séances d'APC peuvent aussi s'organiser le vendredi de 16h50 à 17h50 lorsque c'est Mme Joly, classe de CM1 et complément de Mme Demorat, qui les prend en charge étant donné qu'elle est dans notre école ce jour là et j'ai ajouté que la sortie s'effectue également rue du colonel Clère. Vote à l'unanimité de ce règlement.

Rappel: en début d'année, nous demandons aux parents de prendre connaissance de la charte des parents accompagnateurs. Celle-ci précise que les parents présents lors d'une sortie sont là pour accompagner la classe, non pas uniquement leur enfant. De plus, nous souhaitons préciser que les parents ne sont pas autorisés à prendre des photos des élèves avec leur téléphone portable puisque que nous n'avons aucune information sur la destination de ces photos. L'enseignante a un appareil photo avec elle. Les parents peuvent alors proposer de faire les photos avec ce matériel. Tous les parents peuvent ensuite trouver les photos sur le site internet de l'école. Enfin, nous souhaiterions préciser que les parents qui n'accompagnent pas pour une sortie, ne « s'invitent pas » à déjeuner avec leur enfant.

Ce rappel sera fait dans chaque classe en début d'année prochaine.

* Bilan coopérative scolaire 2022/2023 fait par Mme Mougenot, notre mandataire

Sur le compte en septembre 2022 = 5717.53€

Sur le compte en mai 2023 = 8800.77€

Les dépenses cumulées depuis le début de l'année : 2360 €

Les recettes cumulées depuis le début de l'année : 3361.05€ (dont Subvention de

fonctionnement de la municipalité 1770 €)

Dépenses non réglées : Roller CP 890 € (+ bus / tarif non connu encore)

Recettes Tombola à venir en juin

Le solde est pour l'instant positif 1001,05€ mais toutes les sorties n'ont pas encore été réglées.

Nous remercions la municipalité pour cette subvention de fonctionnement. Nous n'avons, par contre, pas de nouvelles de la subvention exceptionnelle demandée pour l'activité roller de pour la classe de CP.

Nous attirons l'attention des représentants de parents au conseil d'école sur le fait que cette année, aucune participation financière n'a été demandée aux familles pour les différentes activités des classes.

* Point projet ATE / * Labellisation E3D

Nous sommes à la fin de l'année scolaire et le projet en collaboration avec Latitude 21 s'achève pour cette année. Nous remercions tous les intervenants présents auprès des 5 classes. Un merci tout particulier à Karine, référente auprès de la classe de CM1. Les élèves de cette classe poursuivront ce projet l'an prochain en CM2 avec, en perspective, une proposition d'aménagement d'un espace « biodiversité » faite à la municipalité (une zone de fauchage tardif par exemple..), proposition qui sera faite par les élèves.

Une exposition des travaux des élèves de toutes les classes, avec le périscolaire, qui participe également, est envisagée le 30 juin dans les locaux de l'école et malheureusement pas dans les locaux de la bibliothèque de Fontaine lès Dijon comme souhaité précédemment. Mme Trahand, absente actuellement, est représentée par Célestine Gutierrez : bilan des actions menées au périscolaire: un travail sur le patrimoine a été lancé et le travail sur la biodiversité expliquée aux enfants et la réalisation d'hôtels à insectes sur le temps du soir sont toujours en cours.

Le dossier de labellisation « E3D » (École en Démarche globale de Développement Durable) a été envoyé fin mai au service concerné pour étude. Nous attendons la réponse de cette

commission, mais cela ne nous empêche pas de continuer dans notre démarche de développement durable. Le 1^{er} comité de pilotage s'est tenu le mardi 2 mai à 17h30. Le compte rendu sera joint à celui-ci. Lors de ce comité ainsi que lors du conseil d'école du 2ème trimestre, il a notamment été demandé, que le fauchage tardif soit adopté pour la zone plate devant la cantine. Or, la société d'entretien des espaces verts, qui est venue le mercredi 24 mai, n'avait pas eu l'information. Serait-il possible qu'un panneau soit installé sur cette zone afin que cela soit bien visible ?

Nous souhaitons reconduire le projet de plantation des pieds de vignes à la rentrée prochaine.

Un contact a été pris avec la société Orvitis afin d'utiliser ponctuellement le composteur du bâtiment situé derrière l'école (rue Fritz Wagner). La directrice a rencontré le responsable de la société vendredi 9 juin qui encourage ce « partenariat » et cela permettra peut-être d'approfondir le lien avec les habitants du bâtiment.

Un comité de pilotage, qui se réunira en début d'année scolaire prochaine, ouvert à tous les parents qui le souhaitent, permettra de prévoir les actions envisageables pour l'an prochain.

* Sécurité routière :

Le comité de sécurité routière que Mme Bartoletti avait contacté dans l'année et qui se charge habituellement de faire passer l'APER (première éducation routière) aux élèves de CM2, avait répondu que désormais, les municipalités devaient participer financièrement à hauteur de 150 euros par école. Nous avons demandé par mail à la mairie ce qu'il en était de cette prise en charge mais aucune réponse n'a été faite. Finalement, le comité de sécurité routière vient de nous informer qu'il sera présent le jeudi 6 juillet matin, pour faire passer la partie pratique aux élèves de CM2, à charge de Mme Bartoletti de faire passer la partie théorique, habituellement de leur ressort.

Je précise que, à partir de la rentrée 2023, le SRAV (Savoir Rouler à Vélo) devient, au même titre que le ASNS (Savoir nager en Sécurité), une priorité nationale.

* Demandes de travaux :

- Pose de nouveaux supports vélos et trottinettes dans la zone d'entrée de l'école ? L'ajout de supports avait été évoqué en août lors de la visite de début d'année scolaire et cela, toujours dans une démarche de développement durable, afin d'encourager les élèves à venir à l'école en trottinette ou en vélo. Toujours en attente d'une réponse de la municipalité.
- Le changement des fenêtres de l'école est presque terminé.
- Le TBI de la classe de CM1 doit être remplacé par une dalle d'ici la fin de l'année scolaire.

* Projets, sorties et participations à différentes animations :

- * Présentation « Mozart en folie » le 31 mars par l'ODB aux élèves des classes de CM1 et CM2 en 2 temps, 1 présentation en classe puis une représentation au CAPJ
- * Une action « Petit déjeuner » a été réalisée le 16 mai en collaboration entre l'école, la municipalité et la société de restauration début mai. Cela s'est déroulé à la cantine. Nous souhaiterions renouveler cette action, peut-être un peu plus tôt dans l'année, afin de proposer aux élèves une réflexion autour de leur petit déjeuner à la maison. Cette opération

a été fortement appréciée par les élèves, surtout pour ceux qui ne déjeunent jamais à la cantine.

- * Visite par toutes les classes du salon des artistes. Nous remercions la municipalité pour la présence de quides lors des visites ainsi que pour les carnets de dessin fournis aux élèves.
- * Projet « Aires Terrestres Éducatives » comme annoncé dans le paragraphe précédent. Exposition des travaux d'élèves des différentes écoles engagées dans le projet cette année à Latitude 21 à partir du 14 juin.
- * Sortie Parc de la Colombière toute la journée pour les classes de CM1 et CM2 le jeudi 1^{er} juin.
- * 3 séances de « course d'orientation » ont été proposées par la responsable du club de Talant auprès des élèves de CM1 et CM2. Nous espérons pouvoir le reproposer l'an prochain.
- * Participation de toutes les classes de l'école au ciné-concert le 12 juin après-midi. Cette sortie a été entièrement prise en charge par la municipalité (transports + entrées) Nous la remercions.
- * Liaison de cycles: visite des élèves de GS à l'école élémentaire se déroulera le 22 juin. Les élèves de la classe de CM2 se rendront au collège Montchapet pour participer avec les élèves de 6ème à des olympiades le jeudi 6 juillet après-midi, le matin, ils réaliseront la partie pratique de l'APER (savoir rouler à vélo).
- * La tombola de l'école se déroulera du lundi 19 au vendredi 30 juin. Elle consistera à mettre en vente des cases au tarif de 2 euros chacune. Toutes les cases sont gagnantes. Les lots seront remis lundi 3 juillet. Un appel aux dons auprès des familles a été fait afin de constituer un capital lots, nous remercions beaucoup les familles et les autres partenaires qui ont pu répondre favorablement à cet appel. Cette tombola se terminera par l'exposition des travaux de nos élèves le vendredi 30 juin dans les locaux de l'école de 17h30 à 19h. Le périscolaire exposera également les travaux réalisés par les élèves. Cette journée du 30 se terminera, si les parents le souhaitent, par un pique nique partagé, proposé cette fois, par des parents d'élèves, au parc des Basses Combottes.

* dates à retenir:

- rentrée année scolaire 2023-2024 : lundi 4 septembre à 8h50. Les élèves seront accueillis à la grille de 8h40 à 8h50 à l'entrée de l'école, rue du Colonel Clère.
- La réunion de rentrée est envisagée, dans chaque classe, le mardi 12 septembre.
- * Questions des parents à destination de la municipalité qui ne trouveront pas de réponse ce jour puisqu'aucun représentant n'est présent.
- Le Compte-rendu du dernier Conseil d'école indique que M Chapuis "préconise de faire un état des lieux des vitesses et du nombre de véhicules grâce à un comptage". Est il possible de savoir si cet état des lieux a été réalisé?
- L'édition du 15 avril 2023 du Bien public a annoncé que la commune avait acquis un bien situé au 15 rue du Faubourg Saint Martin qui pourrait laisser la place à une cinquantaine de logements sociaux": une augmentation de la circulation devant l'école est prévisible dans la mesure où le sens de la circulation oblige les conducteurs qui s'engagent dans cette rue à passer devant l'école (rue Colonel Clère et rue des Carrois). Quelles sont les modalités de sécurité envisagées aux abords de l'école dans cette perspective ?

- Comment éviter que des véhicules stationnent le long du mur en pierre rue du Colonel Clère et ce, même pour une très courte durée, notamment aux heures d'entrée et de sortie de classes : ces véhicules mal stationnés obligent les voitures qui sortent de la nouvelle voie/parking le long de l'école (allée Fritz Wagner) à manœuvrer alors même que des enfants arrivent seuls à pieds et à trottinettes?
- La création des zones 30kms/h est-elle forcément basée sur une évaluation de la vitesse et du nombre de véhicules ? (ex les nombreuses zones à 30 kms/h mises en place depuis l'été 2022 aux abords des écoles de Dijon)
- Il n'y a pas de panneau « prudence école » dans la rue des Carrois, est-il prévu d'en implanter? Pour bien signaler la présence d'enfants dans le secteur et peut-être avoir pour effet de rendre plus vigilants les automobilistes.
- Mon enfant me rapporte qu'il y a toujours de fortes odeurs aux niveaux des sanitaires et ça dès le matin. La personne qui se charge de l'entretien intervient-elle tous les jours ? A-t-elle suffisamment de temps et les bons produits pour nettoyer effectivement ? (aérateur de chute)
- Est-il possible de mettre 2 couleurs différentes pour la réservation du périscolaire matin et périscolaire soir ?

Fin du conseil d'école à 19h